

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES 2022-2026

**PLAN D'ACTION POUR LA
MOBILISATION DE CHACUN AU
SERVICE DE NOTRE PROJET
ASSOCIATIF**





Ces orientations stratégiques 2021-2026 décrivent les changements qu'ACOLEA accompagnera prioritairement au cours des prochaines années pour mettre en œuvre son projet associatif.



Elles sont l'aboutissement d'un travail collaboratif mobilisant depuis 2019 les membres du Conseil d'Administration, la Direction Générale, les directeurs d'ACOLEA et les services de notre Centre Ressources.



Un travail préalable de diagnostic a pu être réalisé sur la base de l'analyse de l'activité de nos établissements, des besoins des personnes accompagnées, des besoins des territoires et des collectivités locales et des évaluations de la qualité de nos services. Le Bureau de l'association a ensuite arrêté les priorités, avant qu'elles ne soient déclinées de façon plus opérationnelle avec le concours de différents professionnels ou groupe de professionnels en fonction des thématiques. Enfin, les échanges menés avec les élus dans les différentes instances de dialogue social ont également permis d'alimenter ces axes de travail, qu'ACOLEA est fière de vous présenter ici.



NOTRE DIAGNOSTIC

1. Des besoins de personnes accompagnées ne trouvent pas suffisamment de réponses aujourd'hui. Nous constatons :

- Des besoins d'accompagnement pour des jeunes et des adultes à difficultés multiples ;
- Des besoins d'accompagnement en remédiation scolaire et en soins ;
- Un besoin de garantir l'effectivité des droits des personnes ;
- Un besoin de parcours personnalisés et sans rupture.

2. Les politiques publiques et des modalités de financement évoluent. Nous constatons :

- La multiplicité des contextes règlementaires et leurs différences ;
- Le développement du financement par subventions, qui modifie les dynamiques et nos relations aux pouvoirs publics.

3. Nos dispositifs sont confrontés à des défis de gestion :

- La gestion des Ressources Humaines, avec des enjeux de recrutement, de formation, d'accompagnement au changement, d'évolution des métiers, etc.);
- La gestion du patrimoine immobilier, à entretenir et à adapter aux besoins des publics.



DITEP La Bergerie, Ouroux

ENGAGEMENTS 2022-2026

Nos projets et nos évolutions seront guidés par 8 engagements :

 Garantir à chacun une continuité dans son parcours de vie, sans rupture ni exclusion.

 Assurer un accueil inconditionnel.

 Favoriser et défendre le maintien des liens de la personne accompagnée avec son environnement familial, affectif et social.

 Garantir à chaque personne accompagnée et à ses proches l'exercice de l'ensemble de leurs droits.

 Garantir à chacun des prestations personnalisées et prenant en compte ses singularités.

 Développer des organisations au service des personnes, adaptables à leurs besoins, souples, ouvertes et décloisonnées.

 Répondre à la responsabilité sociétale et environnementale d'acolea :

- Promouvoir le dialogue social en soutenant l'exemplarité et une éthique du débat à tous les niveaux.
- S'inscrire dans une logique de développement soutenable, respectueux de l'environnement et des droits humains.

 Imaginer et développer des coopérations et partenariats dans la mise en œuvre de chacun de nos axes stratégiques.

AXES STRATÉGIQUES 2022-2026

Axe n°1

Evolution d'une association regroupant l'ensemble de nos actions en un groupe ou réseau d'organisations juridiquement distinctes, dans le cadre et sous le contrôle d'une Fondation

Axe n°2

Transformation et réorganisation de nos prestations

Axe n°3

Adaptation de nos accompagnements au contexte et à l'évolution des besoins

Axe n°4

Mise en œuvre des adaptations nécessaires de nos organisations de travail et de nos métiers

Axe n°5

Application d'une démarche de Responsabilité Sociétale à notre gestion des ressources humaines

Axe n°6

Application d'une démarche de Responsabilité Sociétale à notre gestion économique et patrimoniale



Le CEPAJ, Saint Genis Laval

AXES STRATÉGIQUES 2022-2026

Axe n°1

Evolution d'une association regroupant l'ensemble de nos actions en un groupe ou réseau d'organisations juridiquement distinctes, dans le cadre et sous le contrôle d'une Fondation



Objectifs :

- Dépasser le rôle de prestataire gestionnaire,
- Avoir des capacités d'innover, d'entreprendre et de créer,
- Développer notre capacité de recherche et d'influence sur les politiques publiques.



Stratégie:

La Fondation ACOLEA sera créée pour reprendre l'objet et la mission de l'association. Cette fondation permettra de développer un réseau d'organisations, d'associations et d'entreprises.

Les orientations prises par la fondation seront toujours prises dans l'intérêt des personnes accompagnées et de la mission fondatrice d'ACOLEA.



Priorités :

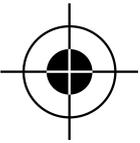
- Transformation d'ACOLEA en fondation reconnue d'utilité publique (FRUP).
- Développement de nouvelles missions à la fondation : recherche et production de connaissances dans nos secteurs d'activité, appels à projets, participation aux politiques publiques aux niveaux national et régional et communication avec le grand public.
- Etablissement d'un diagnostic pour chaque secteur et détermination de la modalité de gestion autonome la plus adaptée.
- Evolution de nos dispositifs vers le développement du réseau ACOLEA.
- Animation et coordination du réseau : il reviendra à la fondation de faire vivre ce projet global, d'organiser le découplage entre les secteurs d'activité et les nouvelles entités créées et de garantir parcours, maillage et continuité.



AXES STRATÉGIQUES 2022-2026

Axe n°2

Transformation et réorganisation de nos prestations



Objectif :

Construire une diversité de réponses ancrées sur des territoires d'habitation des familles, autour de dispositifs uniques d'évaluation des besoins et d'orientation vers les réponses adaptées.



Stratégie:

- Organiser les dispositifs selon une logique de territoire : l'hébergement et l'accompagnement social doivent pouvoir être proposés à proximité des familles chaque fois que nécessaire.*
- Organiser les dispositifs selon une logique de modularité : sortir de l'alternative binaire entre internat et milieu ouvert ; personnaliser et diversifier les modalités d'accompagnement.*
- Organiser les dispositifs selon une logique de spécialisation des prestations, venant répondre aux différents besoins en compensation, et qui doivent être coordonnés dans un projet personnalisé.*



Priorités :

- Réorganisation des pôles de protection de l'enfance en territoires et en dispositifs transversaux.*
- Etablissement d'un état des lieux sur les dispositifs à faire évoluer ou à créer sur chaque territoire.*
- Développement de réponses dédiées à des besoins non satisfaits :*



Relais / répit

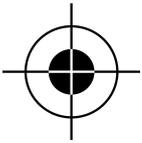
Scolarisation et formation, remédiation

Santé mentale

AXES STRATÉGIQUES 2022-2026

Axe n°3

Adaptation de nos accompagnements au contexte et à l'évolution des besoins



Objectif :

Mettre en oeuvre les adaptations nécessaires à nos pratiques d'accompagnement et garantir le respect de nos engagements et de nos valeurs dans l'ensemble de nos dispositifs.



Stratégie:

Diffusion des pratiques professionnelles attendues à travers la communication interne, les projets transversaux et la formation.



Priorités :

- *Amplification de la participation des personnes accompagnées et des professionnels à la vie associative et à la vie de chaque structure.*
- *Développement de notre accompagnement de la parentalité, dans tous les secteurs d'activité d'ACOLEA.*
- *Transformation de nos pratiques d'accompagnement vers davantage de faire-avec et de développement du pouvoir d'agir.*
- *Renforcement de la culture de l'évaluation des pratiques et de l'amélioration continue de nos accompagnements.*



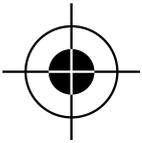
Le CEPAJ, Saint Genis Laval

PAGE 08

AXES STRATÉGIQUES 2022-2026

Axe n°4

Mise en oeuvre des adaptations nécessaires de nos organisations de travail et de nos métiers



Objectif :

Mettre en adéquation les compétences de nos professionnels et les transformations projetées, via la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC).



Stratégie:

Mise en place d'une formation paritaire GPEC réunissant la direction générale, les élus et les organisations syndicales tout au long de l'année 2021.

Mise en place d'un observatoire des métiers et des compétences et élaboration d'un plan d'action dédié.



Priorités :

- Facilitation de la spécialisation des métiers : métiers de l'hospitalité, métiers de l'animation, métiers de la coordination (de parcours/d'équipe), métiers de la formation, métiers du soin, etc.
- Accompagnement et sécurisation du développement de nouveaux métiers : de coaching dans le domaine de la parentalité et de l'inclusion ; de psychoéducation dans le domaine du soin ; de permanence du lien dans les lieux d'hébergement, etc.
- Généralisation des formations relatives à l'éthique et à la laïcité pour l'ensemble de nos professionnels.
- Recrutement et intégration de travailleurs pairs dans nos différents secteurs d'activité.

AXES STRATÉGIQUES 2022-2026

Axe n°5

Application d'une démarche de Responsabilité Sociétale à notre gestion des Ressources Humaines



Objectifs :

- Lutter contre l'usure professionnelle,
- Renforcer la qualité de vie au travail,
- Fidéliser nos professionnels.



Stratégie:

Création d'une mission "Qualité de vie au travail et développement RH" au Centre Ressources.

Formation paritaire pour définir la politique GPEC associative.

Communications auprès de l'ensemble des salariés sur les thématiques QVT et développement de bonnes pratiques associatives et de projets transversaux.



Priorités :

- Valorisation de nos professionnels, développement de leurs compétences, favorisation de la mobilité interne et création d'opportunités d'évolution.
- Appui au recrutement et à l'intégration des professionnels en situation de handicap.
- Maîtrise des risques professionnels et promotion de la santé et sécurité au travail.
- Garantie d'une éthique du management et d'un dialogue social de proximité de qualité.



AXES STRATÉGIQUES 2022-2026

Axe n°6

Application d'une démarche de Responsabilité Sociétale à notre gestion économique et patrimoniale



Objectif :

- Adapter le périmètre et la gestion de notre patrimoine aux besoins des personnes accompagnées, des professionnels et des projets.
- Mettre en œuvre une démarche de Responsabilité Sociétale dans tous les champs de nos activités, y compris dans le champ de notre développement.



Stratégie:

Définition de notre politique de gestion patrimoniale.

Réalisation d'un diagnostic sur notre impact environnemental.

Définition de notre politique et notre plan d'action pour limiter cet impact.

Limitation de notre consommation énergétique et de nos déchets et développement d'une politique d'achats plus durables, plus responsables et plus équitables.



Priorités :

- Réalisation de l'état des lieux patrimonial et des besoins, notamment en termes de sécurité.
- Contrôle de notre consommation de ressources énergétiques : eau, électricité, carburants.
- Réduction du gaspillage et du recours à l'usage unique.
- Limitation des déchets, tri et valorisation des déchets.
- Education des personnes accompagnées à la santé, à la citoyenneté et aux enjeux du développement durable.

ACOLEA

